

Perte de contrôle au roulement, sortie latérale de piste lors d'un posé-décollé en instruction

Aéronef	Avion Piper PA19 immatriculé F-BOUA, train classique, puissance moteur 90 chevaux
Date et heure	8 avril 2015 à 18h00 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome de Saint-Gaudens Montréjeau (31), piste 07 non revêtue, 750m x 50m
Nature du vol	Aviation générale
Personnes à bord	Instructeur et élève
Conséquences et dommages	Avion endommagé.
<i>Note : Les informations suivantes sont issues des témoignages de l'instructeur et du mécanicien. La validité de ces informations n'est pas assurée..</i>	

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

1 - DÉROULEMENT DU VOL

L'instructeur et l'élève, déjà breveté, effectuent un vol en vue du lâcher de ce dernier sur ce type d'avion. Ils ont déjà effectué deux vols ensemble dans les jours précédents, dont un la veille incluant une série d'atterrissages complets.

Le jour de l'accident, ils ont convenu d'effectuer des posés-décollés. Lors du premier exercice, l'élève atterrit correctement sans l'aide de l'instructeur, sur l'axe de piste. Lors de l'augmentation de puissance, l'avion dévie à droite en roulant « *trois points* ». L'instructeur intervient sur les palonniers et réduit la puissance à environ 2 000 tr/min. Il indique qu'il éprouve temporairement des difficultés à contrôler les mouvements en lacet de l'avion. Lorsque la trajectoire en ligne droite est à nouveau établie, il augmente à nouveau la puissance pour poursuivre le décollage, pensant bénéficier d'une meilleure efficacité des gouvernes en accélérant. Le roulage devient cahoteux. Selon l'instructeur, l'avion ne roule plus sur la bande centrale de la piste, mais sur une partie dont la surface est plus irrégulière. L'avion semble accélérer difficilement. L'instructeur pousse sur le manche pour tenter de le mettre en ligne de vol sans y parvenir. Il perd le contrôle de l'avion qui dévie brusquement à droite, heurte une clôture et s'immobilise dans le champ voisin.

Il indique que les conditions météorologiques étaient CAVOK. Le vent soufflait dans l'axe de la piste à 5 nœuds environ.

L'instructeur totalisait 1 645 heures de vol dont 170 sur le type. Selon lui, le comportement instable en lacet de l'avion pourrait être attribué à un phénomène de shimmy.

Le mécanicien du club indique qu'il a constaté pendant les réparations un peu de jeu sur des éléments internes du train arrière qui ont été changés. Les lames de l'amortisseur et leurs attaches ne présentaient pas de défaut.

2- ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

Les causes de l'accident n'ont pas été établies. La décision de poursuivre le décollage a pu constituer un facteur contributif.